

*Ministère de l'éducation nationale,  
de l'enseignement supérieur et de la recherche*

*Le directeur du cabinet*

*Paris, le 28 NOV. 2014*

Monsieur le Secrétaire général,

Vous avez appelé l'attention de Madame Najat VALLAUD-BELKACEM, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, sur le projet de construction d'un collège dans la commune de Beaupréau.

La ministre, qui a pris connaissance de votre courrier, m'a demandé de vous répondre.

Le conseil général de Maine-et-Loire avait souhaité que le seuil de 750 élèves, répartis sur les deux établissements de Montfaucon-Montigné et Montrevault, soit atteint avant d'envisager la construction d'un nouveau collège dans la commune de Beaupréau. Les dernières analyses effectuées montreraient que ce seuil a été atteint à la rentrée 2014, et que les effectifs pourraient encore augmenter dans les années à venir.

En conséquence, nous avons demandé au président du Conseil général du Maine-et-Loire son avis sur la situation et avons saisi le recteur de l'académie de Nantes afin que l'étude sur la faisabilité du projet soit de nouveau analysée.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire général, en l'assurance de ma considération distinguée.

*Bien à vous,*



Bertrand GAUME

Monsieur Laurent ESCURE  
Secrétaire général de l'UNSA Education  
87 bis avenue Georges Gosnat  
94853 IVRY-SUR-SEINE CEDEX

Education	
Secrétariat général n° :	591
Arrivé le :	02/12/14
Diffusé à :	SNCM
Suivi par :	
Préparation réponse du SG :	
Réponse par le secteur :	

BDC/2014017670/SC/V6  
VL du 12/11/2014/